



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Le Canton de Vaud se dote d'une stratégie ambitieuse pour l'accueil et le soutien aux événements sportifs

Le Canton entend accroître son attractivité pour les manifestations sportives tout en maximisant leurs retombées positives et durables pour la population et le territoire vaudois. Prévue dans le Programme de législature 2022-2027 et dans le Concept cantonal du sport et de l'activité physique adopté en 2024, la stratégie cantonale d'accueil et de soutien aux événements sportifs marque une nouvelle étape dans le renforcement de la politique sportive vaudoise. Elle s'appuie notamment sur les moyens supplémentaires accordés à la suite de l'adoption par le Grand Conseil, en juin 2025, du contre-projet du Conseil d'État à l'initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! ».

Terre de sport et centre névralgique du sport international, le canton de Vaud bénéficie d'un positionnement unique dans le paysage sportif notamment grâce à l'écosystème « Lausanne Capitale Olympique ». Les manifestations sportives contribuent pleinement à ce rayonnement, mais également à la promotion de l'activité physique, à la cohésion sociale ainsi qu'au dynamisme économique et touristique du canton.

Avec sa nouvelle stratégie cantonale d'accueil et de soutien aux événements sportifs, le Conseil d'État entend désormais inscrire l'accueil de ces manifestations dans une vision à long terme et se doter d'un cadre permettant de structurer, prioriser et mesurer le soutien cantonal.

Présentée aujourd'hui, cette démarche traduit la volonté du Gouvernement de considérer les manifestations sportives non comme une fin en soi, mais comme des leviers au service des politiques publiques et de la population vaudoise. « *Notre stratégie fixe un cadre clair et cohérent. Elle vise à mieux accompagner les événements, à prioriser les projets les plus porteurs et à renforcer leur contribution à nos objectifs de politique publique* » souligne Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'État et cheffe du Département des finances, du territoire et du sport.

Un cadre financier renforcé par le Grand Conseil

Cette politique bénéficie d'un cadre financier consolidé découlant directement du contre-projet du Conseil d'État à l'initiative populaire « *Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse !* », adopté par le Grand Conseil en juin 2025. Parmi les dispositions retenues, la mesure 20 du contre-projet prévoit une augmentation annuelle de 1,1 million de francs du soutien aux manifestations et congrès sportifs internationaux. En complément, le Parlement a adopté deux crédits-cadres de 40 millions de francs chacun, destinés à soutenir l'accueil et l'organisation de compétitions sportives de grande envergure au cours de ces 10 prochaines années à l'image de championnats d'Europe ou du monde.

À travers cette stratégie, le Canton de Vaud ambitionne de devenir, à l'horizon 2040, un territoire de référence dans l'accueil d'événements sportifs à impacts positifs en capitalisant sur les manifestations récurrentes qui contribuent à l'identité sportive vaudoise, en saisissant de nouvelles opportunités d'accueil de manifestations d'envergure et en promouvant des pratiques d'organisation exemplaires en matière de durabilité, d'utilisation des ressources, d'inclusion et de participation des acteurs locaux.

Une vision stratégique articulée autour d'objectifs

Afin de renforcer la plus-value des manifestations soutenues, quatre objectifs prioritaires ont été définis :

- Promouvoir l'activité physique et le sport, notamment en renforçant les liens avec les clubs, les écoles et les communes ;
- Renforcer la cohésion sociale, à travers la participation, l'inclusion, le bénévolat et la mixité des publics ;
- Maximiser les retombées économiques et touristiques durables ;
- Développer l'écosystème « Lausanne Capitale Olympique ».

Cette orientation est le résultat d'une démarche associant de nombreux acteurs du sport vaudois : communes hôtes, milieux associatifs, organisateurs de manifestations, acteurs académiques, partenaires institutionnels et services de l'administration cantonale. Grâce à ce cadre et aux moyens supplémentaires accordés, le Conseil d'État entend ainsi franchir une nouvelle étape dans la mise en œuvre d'une politique sportive vaudoise ambitieuse, structurée et durable, au bénéfice du sport, de la population et de l'ensemble des régions du canton.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2026

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat, [021 316 45 14](tel:0213164514)

DFTS, Joël Brunisholz, chargé des subventions et manifestations, Service de l'éducation physique et du sport, [021 316 30 38](tel:0213163038)